



n° 8670

Département de Meurthe-et-Moselle (54)
Commune de BELLEVILLE

*Rapport géologique réglementaire relatif
à l'agrandissement du cimetière*

S. BOULY

A la demande de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle, faisant suite à la délibération du Conseil Municipal de BELLEVILLE réuni en sa session du 6 mai 1982, nous nous sommes rendus sur le territoire de cette commune dans le but d'y effectuer l'enquête géologique relative à l'agrandissement du cimetière.

Un employé communal nous accompagnait sur le terrain lors de notre visite du 21 juin 1982.

I - ETAT DES LIEUX

A) La commune

1) Population

La commune de BELLEVILLE comptait au recensement de 1975, une population de 1178 habitants. Pour cette population, les inhumations au cours des cinq dernières années s'établissaient ainsi :

. 1977 : 15	. 1980 : 13
. 1978 : 14	. 1981 : 15
. 1979 : 11	

... soit en moyenne 13,6 décès, arrondis à 14 décès par an.

2) Alimentation en eau

La commune de BELLEVILLE est alimentée en eau à partir de captages situés sur le territoire de Liverdun, donc très éloignés du cimetière. L'ensemble de l'agglomération est raccordée au réseau de distribution d'eau potable sous pression.

Aucun puits à usage alimentaire ne se trouve à moins de 35 m du cimetière.

B) Le cimetière

1) Etat actuel

Le cimetière actuel est situé à la sortie de BELLEVILLE en direction de Dieulouard, en bordure de la RN.57.

Il occupe la parcelle n° 96 section A, lieu-dit "la Cressonnière". Bien qu'il reste encore quelques places, son agrandissement est devenu une nécessité.

2) Le projet

La Municipalité propose des terrains jouxtant le cimetière actuel côté Nord, en partie privés et en partie communaux, parcelles n° 97, 98, 99, 100 et 101, section A, le tout représentant une superficie estimée à 3 150 m² environ d'après la copie de l'extrait parcellaire joint en annexe 2.

Ces terrains sont actuellement en nature de vergers (poiriers), pépinière, jardin et pré en luzerne.

La topographie des lieux est quasiment plane.

II - CARACTERISTIQUES GEOLOGIQUES

A) Données de la carte géologique

Au niveau du cimetière, la carte mentionne la présence d'alluvions anciennes en position de basse terrasse, formées de galets et sables plus ou moins argileux de lithologie variée.

B) Données au niveau du site

Trois fosses, profondes de 3 m environ, ont été creusées à notre intention sur la parcelle communale n° 100 (cf. plan en annexe 2).

Fosse n° 1

La coupe relevée est la suivante :

- de 0,00 à 0,30 m : terre végétale limoneuse et sableuse
- de 0,30 m au fond : matériel alluvial fin (sable de Moselle) avec galets de quartz, quartzite épars et nombreux galets aplatis, calcaires du Bajocien. Fraction argileuse assez importante assurant la bonne tenue de la fouille exécutée

Les fosses 2 et 3 ont révélé des coupes identiques.

Il convient de noter qu'aucune présence d'eau n'était perceptible tant en fond de fouille qu'en suintement le long des parois.

III - ANALYSE DU PROJET COMMUNAL

A) Risques de contamination

1) Eaux superficielles

Aucun ruisseau ou écoulement superficiel n'existe à proximité immédiate du site. Les risques de contamination sont donc nuls.

2) Eaux souterraines

Aucune nappe aquifère ne semble exister de façon pérenne dans la formation rencontrée. Quant à son substratum, il est constitué par une épaisse série marneuse imperméable en grand. Il n'y a donc pas de risque de contamination d'aquifère exploitable à partir du cimetière.

B) Durée de rotation

Compte tenu de la nature des terrains rencontrés possédant une bonne perméabilité (sables et galets), une durée de rotation de 15 ans peut être retenue pour ce site.

C) Dimensionnement

Si l'on admet une superficie de 5 m² par tombe, ce qui paraît être un maximum toutes sujétions incluses (allées, etc.), une durée de rotation de 15 ans et une mortalité moyenne de 14 individus par an, la superficie nécessaire sera de :

$$5 \times 14 \times 15 = 1\ 050\ \text{m}^2$$

Les terrains proposés présentant une superficie de 3 150 m², le projet apparaît donc largement dimensionné. Les concessions trentenaires actuellement en usage à BELLEVILLE pourront être proposées également au niveau du nouveau projet.

IV - CONCLUSIONS

Le site proposé pour l'extension du cimetière de BELLEVILLE répond aux caractéristiques suivantes :

- implantation sur des alluvions anciennes de bonne perméabilité ;
- pas de risque de contamination des eaux tant superficielles que souterraines ;
- durée de rotation de 15 ans mais concessions de 30 ans sans problèmes pour le dimensionnement.

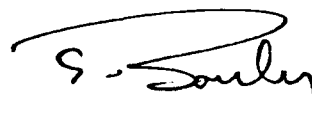
En conséquence, nous estimons que les terrains proposés à notre investigation pour l'extension du cimetière communal de BELLEVILLE sont aptes à recevoir le projet et nous émettons donc un AVIS FAVORABLE au dossier.

Vu,

NANCY, le 22 juin 1982



L. DEMASSIEUX,
Coordonnateur Départemental



S. BOULY,
Hydrogéologue agréé en matière
d'hygiène publique pour le
département de Meurthe-et-Moselle

Annexe 1 - carte de situation générale à 1/25 000ème

Annexe 2 - Extrait du plan cadastral à 1/500ème